



REGIONE AUTONOMA
FRIULI VENEZIA GIULIA



Cooperazione Italiana
allo Sviluppo
Ministero degli Affari Esteri
e della Cooperazione Internazionale

Fiche du projet Y-MED

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Donateurs : Ministère italien des Affaires étrangères et de la Coopération Internationale, Région Autonome Frioul-Vénétie Julienne

Période de mise en œuvre : Janvier 2024 – Mai 2025

CONTEXTE

L'Agenda 2030 pour le développement durable et les Objectifs de Développement Durable (ODD), adoptés en 2015, reconnaissent officiellement la migration comme un puissant moteur de développement durable, pour les migrant.e.s et leurs communautés. En particulier, l'Agenda 2030 affirme que les jeunes et le secteur privé sont indéniablement des agents clés du développement durable. En effet, la relation complexe et réciproque entre la migration et le développement est de plus en plus reconnue, compte tenu de la multiplicité des facteurs de migration et des nombreux impacts de la migration sur des domaines politiques tels que le développement, la santé, le travail, l'éducation et l'urbanisation.

L'ODD numéro 10.7 spécifiquement appelle les pays à faciliter la migration et la mobilité de façon ordonnée, sûre, régulière et responsable. La nécessité de mettre en œuvre des politiques migratoires planifiées et bien gérées a été mise en évidence par la mondialisation du marché du travail et la mobilité croissante de la main-d'œuvre, comme en témoigne la proportion de travailleurs migrants qui représentent près des deux tiers de l'ensemble des migrants internationaux dans le monde.

De même, le développement durable est une condition préalable à une migration sûre, ordonnée et régulière, comme l'indique le Pacte Mondial pour les Migrations (PMM) adopté par l'Assemblée générale des Nations unies en 2018. Plus précisément, dans son objectif numéro 5, le PMM appelle à l'élaboration de **programmes de mobilité de la main-d'œuvre** pour les migrants, y compris des "programmes temporaires, saisonniers, circulaires et accélérés", afin de **répondre aux besoins de recrutement** dans les zones qui connaissent une pénurie de main-d'œuvre, et de **promouvoir un développement et une adéquation efficaces des compétences**.

Dans le contexte de l'Union européenne (UE), le Nouveau Pacte sur les migrations et l'asile publié en 2020 réaffirme également l'importance de **partenariats structurés** autour de la migration de la main-d'œuvre pour répondre aux besoins de l'UE en matière de compétences. En effet, ledit pacte propose de faire appel aux compétences et aux talents en Europe en établissant des partenariats destinés à attirer les talents avec des pays tiers, en créant une réserve de talents de l'UE pour mieux faire correspondre les

OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE



compétences, et en renforçant les cadres juridiques et politiques de l'UE dans le domaine de la migration de la main-d'œuvre.

Si elle est bien gérée, la mobilité de la main-d'œuvre peut être très bénéfique pour les migrants, leurs pays d'origine et de destination. L'action de l'OIM dans ce domaine se concentre sur la **promotion d'un recrutement éthique** des travailleurs migrants, le **soutien au développement** et à la **reconnaissance des compétences**, le **renforcement des partenariats et de la coopération** entre les pays d'origine et de destination. L'OIM plaide également en faveur des politiques de mobilité de la main-d'œuvre sûres et régulières fondées sur les droits, et de la protection des travailleurs migrants.

Objectif du projet Y-MED

En reconnaissant la migration comme un promoteur, un résultat et une conséquence des dynamiques de développement, l'OIM met en œuvre des initiatives de projets spécifiques facilitant les voies de migration circulaire pour le développement des compétences professionnelles. Y-MED vise à contribuer à la création d'un environnement propice dans la région méditerranéenne où les jeunes, le secteur privé et les institutions publiques agissent en tant qu'agents clés du développement durable, en s'appuyant sur les canaux de migration régulière existants pour les stages.

Activités du projet Y-MED

Le projet Y-MED offre aux étudiants et aux jeunes diplômés originaires d'**Égypte, de Libye, du Maroc et de Tunisie** la possibilité d'effectuer des **stages dans des entreprises basées dans différentes régions d'Italie**. À la fin du stage en Italie, Y-MED aide les stagiaires sélectionnés à trouver un emploi dans leur pays d'origine. Pour les jeunes professionnels, l'expérience de la mobilité représente une opportunité d'améliorer leurs compétences et leurs perspectives de carrière, tout en encourageant le développement économique et social de leurs pays d'origine et de destination.

Le projet vise également à stimuler l'innovation et à faciliter les **synergies entre les entreprises italiennes et celles des pays cibles**. En effet, l'accueil d'un stagiaire étranger permet aux entreprises de découvrir de nouveaux contextes culturels et d'approcher de nouvelles opportunités de marché.

Le projet Y-MED s'articule autour des principaux éléments suivants :

- **Engagement des parties prenantes** : mobilisation des universités, des entreprises, des institutions publiques et des anciens stagiaires Y-MED dans tous les pays impliqués ;
- **Activation d'un programme de mobilité** : sélection des stagiaires, orientation avant le départ et cours d'italien dans le pays d'origine, stage de six mois dans des entreprises basées en Italie ;



- **Après le retour** : aide au placement dans le pays d'origine et sessions de partage d'expérience dans les universités concernées.

L'OIM met en œuvre Y-MED depuis 2018 avec un premier projet pilote au Maroc impliquant 10 stagiaires. À la suite de cela, deux éditions transnationales ont été réalisées. Depuis 2021, 65 stagiaires (51% hommes et 49% femmes) originaires d'Égypte, de Libye, du Maroc et de Tunisie ont effectué leur stage dans 41 entreprises italiennes basées dans deux régions. Dans cette nouvelle édition lancée en janvier 2024, Y-MED vise à offrir des opportunités de stage pour un maximum de 40 candidat.e.s.

Outre le programme de stages transnationaux, Y-MED s'efforcera également de renforcer l'engagement des secteurs public et privé afin d'exploiter les canaux de migration régulière pour le développement durable. Pour ce faire, il est prévu d'organiser des événements thématiques sur les avantages de la diversité culturelle et de la circulation des compétences, ainsi que des événements transnationaux d'entreprise à entreprise (B2B).

